



Détournements de fonds à la CAMIEG ! NOUVEAU HOLD-UP sur le 1 % !

TROP, C'EST TROP : le 26 Novembre, agissons ensemble pour obtenir réparation !..

Détournements de fonds à la CAMIEG :

Le patronat des IEG a obtenu du Gouvernement qu'il soumette à la représentation nationale, dans le cadre du PLFSS (Article 24 du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale) :

- ◆ Un détournement de fonds de la part complémentaire (mutuelle) de 170 millions de la section des actifs vers le régime de Sécurité Sociale général ; une fausse solidarité inter-régimes !..
- ◆ Une réduction des cotisations patronales qui va faire gagner à nos chers actionnaires 25 millions d'euros annuellement après les plus de 50 millions annuels depuis 2005 grâce à la fin de cotisation des employeurs pour les inactifs.
- ◆ Que les excédents de la section des inactifs soient mis à la disposition des employeurs pour leur permettre de faire face aux problèmes de trésorerie aux moments du paiement des pensions !..
- ◆ ...

Alors que ces excédents pouvaient être utilisés pour améliorer les prestations, d'optiques et dentaires notamment..., améliorer la solidarité actifs-inactifs...

Depuis 2010, la CGT n'a eu de cesse de faire des propositions pour l'utilisation de ces excédents, les employeurs n'ont eu de cesse quant à eux de multiplier les entraves pour laisser pourrir la situation !.. Les gouvernements successifs ont pour le moins fait preuve de « mollesse ».

Mais une fois de plus, et comme dans nombre de dossiers, le Gouvernement actuel s'est couché devant le Patronat... Verra-t-on bientôt nos employeurs manifester, affublés de bonnets rouges, pour obtenir toujours plus ?.. Mais nous n'avons pas l'intention de les laisser faire !..

Et c'est ainsi que, le 29 octobre, les députés socialistes et écologistes, ont voté en première lecture le PLFSS dont l'article 24 qui nous concerne... c'est INACCEPTABLE !..

Et ce vote, ils l'ont réalisé en toute connaissance de cause puisque notre syndicat s'est adressé à l'ensemble des parlementaires, députés et Sénateurs, sur Marseille... pour leur dire : NE VOTEZ PAS CELA !..

Mais rien n'est encore écrit dans le marbre !.. Ce PLFSS doit être débattu au Sénat, puis en seconde lecture à l'Assemblée Nationale... le 26 novembre !..

NOUVEAU HOLD UP sur le 1 % :

Depuis 2000, date de la première loi modifiant le paysage de l'énergie en France, c'est l'opacité la plus totale sur le calcul du 1 %, les moyens pour nos activités sociales.

Au cœur de cette opacité, la Cour des Comptes, elle-même, considérait en 2011 que pour les trois exercices précédents, il manquait au moins 180 millions d'Euros pour nos activités...

Outre cette opacité, en 2012, c'est EDF qui retenait 12 millions sur la dotation qu'il devait verser, dotation dont le montant avait été, en plus, validée par la tutelle. Délit porté devant la justice par la CCAS, EDF a dû se résoudre à verser ces 12 millions...

Ce 16 octobre c'est GDF SUEZ qui annonce pour 2004 une amputation de 19 millions d'Euros sur 150 versés en 2013, soit moins 13 % sur la dotation...

Alors qu'employeurs et gouvernement font la sourde oreille sur notre exigence de transparence de calcul du 1 %, GDF SUEZ se permet unilatéralement de taper dans le portefeuille des électriciens et gaziers tout en rémunérant grassement les actionnaires. Pour mémoire, le montant des dividendes versés par GDF SUEZ est supérieur au montant des pensions de tous les électriciens et gaziers, une honte !..

Cette situation ne peut perdurer... la réaction des élus CGT fut immédiate et ont soumis une motion à l'assemblée générale des CMCAS du 17 octobre, motion votée à l'unanimité.

Dès le 18, la délégation mandatée par l'assemblée générale des CMCAS a porté au Ministère les deux motions votées concernant le 1 % prévisionnel 2014 et la CAMIEG.

Après avoir fait feu des arguties que l'on nous présentait, le Ministère s'est engagé à convoquer une table ronde tripartite avec les entreprises de la branche, la tutelle et les élus des Activités sociales pour examiner les évolutions du 1 %, son calcul, et ce depuis 2000...

Cela doit permettre d'évaluer les spoliations dont les activités sociales ont été victimes depuis de nombreuses années.

Il faut mettre fin à l'opacité du calcul du 1 % et au manque de moyens de contrôle, au besoin coercitifs, pour contraindre les employeurs à respecter ce qu'ils nous doivent.

Comme les patrons, il faut peser, et fort, sur le gouvernement pour qu'il respecte ses promesses et engagements à notre égard.

Il faut que l'on se fasse entendre pour être écoutés !..

C'est ce que la CGT vous propose ; naturellement, elle se met à votre disposition, comme elle invite l'ensemble des autres organisations syndicales à s'engager auprès et avec tout le personnel. Nous avons tous les mêmes intérêts à faire valoir !..

STOP AU RACKET sur le 1 % et AU DETOURNEMENT de nos prélèvements sociaux !..

Le 26 Novembre 2013, toutes et tous en arrêt de travail le matin, pour :

*** Interpeller les employeurs, et notamment un représentant de GDF SUEZ à 9 h 30 au 212 avenue CANTINI - Marseille**

*** Exiger du Député et candidat à la Mairie de Marseille, Patrick MENUCCI, et de ses collègues, de répondre, enfin, aux aspirations et droits des électriciens et gaziers.**

Les patrons, ça suffit !..

**Rendez-vous à 10 h 45 au 125 La Canebière
Mairie des 1er et 7ème Arrondissements**